

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/05/28-11

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 mai 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la convention attributive d'aide de l'Agence nationale de la recherche n°ANR-17-RHUS-0007 en date du 23 novembre 2018,

DÉCIDE :

OBJET : convention de reversement – projet RHU3

Le conseil d'administration autorise le Président à signer la convention de reversement au bénéfice de l'AP-HM dans le cadre du projet RHU3 – PIONEER.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 28 mai 2019


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université